

Vous attendez le chèque de DÉLICES ET GOURMANDISES ?

Le pli promotionnel que vous avez reçu de **DÉLICES ET GOURMANDISES**, enseigne du groupe **CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPEEN**, comporte un timbre de confirmation du numéro gagnant n°439.658.009.

Plusieurs formulations attirent votre attention :

- ⇒ « *Dans ces conditions (articles 4 à 6) et avec ce numéro 439.658.009 précis, il est certifié qu'une telle réponse de votre part suffit pour recevoir le chèque de 9 500 € dans un délai express et garanti de 48 heures.* »
- ⇒ « *Message au seul grand gagnant : envoi du chèque de 9 500 € en recommandé avec accusé de réception sous 48 h à l'adresse ainsi indiquée sur le formulaire financier à renvoyer.* »

Comme l'envoi du gain est lié à une commande, tout consommateur sera tenté d'acheter quelques bricoles. Mais un seul chèque de 9 500 € est mis en jeu. Tous les autres participants se contenteront d'un chèque bancaire de 2 €, pouvant être transformé en un autre avantage. Autrement dit, le chèque de 2 € risque de devenir un simple bon d'achat à valoir sur une nouvelle commande.

Finalement, le principe de la commande obligatoire fait financer le gain annoncé, hors lot principal, par le consommateur. C'est pourquoi, le **Réseau anti-arnaques** vous déconseille de donner suite à une telle opération promotionnelle.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

